

CONSULTATION PUBLIQUE
Locaux vacants sur les artères commerciales

Par la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Objet de la consultation publique

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a reçu le mandat de consulter la population pour trouver des solutions à la problématique des locaux vacants sur les artères commerciales.

Déroulement de la consultation publique

Le calendrier suivant présente les dates importantes de la démarche de consultation publique. Après analyse de l'information collectée, les recommandations de la Commission seront présentées lors d'une séance publique dont la date sera annoncée ultérieurement.

Dates	Activités
26 novembre	Avis public et publication du cahier de consultation
10 décembre, à 19h <i>155, Notre-Dame Est, Édifice Lucien-Saulnier, 2^e étage Métro Champs-de-Mars www.stm.info</i>	Séance d'information publique
10 décembre au 20 janvier	Sondage en ligne
14 janvier, à 19h 15 janvier, à 14h 15 janvier, à 19h 16 janvier, à 14h* 21 janvier, à 14h* <i>155, Notre-Dame Est, Édifice Lucien-Saulnier, 2^e étage Métro Champs-de-Mars www.stm.info</i>	Séances d'audition des opinions Date limite pour s'inscrire : 13 décembre, à 12h Inscription via le formulaire en ligne ville.montreal.qc.ca/locauxvacants ou 514-872-3000 <i>*ces séances auront lieu si nécessaire, en fonction du nombre d'inscriptions</i>
20 janvier, à 12h	Date limite pour soumettre un mémoire ou une opinion par écrit à la Commission : commissions@ville.montreal.qc.ca
13 au 29 janvier	Consultations locales dans les arrondissements
Semaine du 3 février	Atelier de co-création avec les commerçants et propriétaires immobiliers

Pour obtenir plus de détails sur les activités, s'informer sur les différentes façons de participer et consulter la documentation, visitez le site Internet ville.montreal.qc.ca/locauxvacants.

Les séances seront webdiffusées à la même adresse.

Documentation

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe ainsi qu'en ligne, à l'adresse ville.montreal.qc.ca/locauxvacants.

Accessibilité

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite, et équipée d'un système d'aide à l'audition en syntonisant la fréquence 100,3 FM. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes, en faisant la demande cinq jours à l'avance.

Renseignements

Service du greffe, Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3000

commissions@ville.montreal.qc.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)